

## **AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE DE CUXAC CABARDES SUITE A UNE CANDIDATURE SPONTANEE**

La Commune de CUXAC CABARDES a reçu une candidature spontanée pour la gestion locative de gîtes lui appartenant.

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2121.1 et L.2122-1-4 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public de la Commune de Cuxac Cabardès pour l'exercice d'activités économiques, celle-ci procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP.

L'article L.2122-1-4 du CGPPP précise : « Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L.2122-1 du CGPPP intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de tout autre manifestation d'intérêt concurrente ».

### **Objet de l'occupation :**

Gestion locative de gîtes

### **Descriptif :**

- Gîtes la Goutarende :

Chacun des 5 gîtes construit sur une plateforme de 200 m<sup>2</sup> environ se compose en rez-de-chaussée d'une petite entrée, d'une salle d'eau/WC, d'une salle à manger avec cheminée et d'une chambre ; d'une mezzanine à l'étage et d'une terrasse privative extérieure et d'une bande de terrain autour du gîte.

- Gîte collectif d'étape route de Mazamet :

D'une surface habitable de 150 m<sup>2</sup> débouchant sur une terrasse de 120m<sup>2</sup> équipée d'un barbecue, il est composé de 5 chambres (dont 1 PMR), de 5 salles de bains (dont 1 PMR), de 5 wc (dont 1 PMR), d'un séjour et d'une cuisine

### **Durée de l'occupation :** 7 années

Celle-ci sera définitivement actée par Monsieur le Maire de Cuxac Cabardès dans le cadre de l'autorisation d'occupation du domaine public qui sera accordée.

**La présente publicité préalable** est faite par voie de presse (L'Indépendant) et figure accompagnée du cahier de charges sur le site internet de la commune de Cuxac Cabardès ([www.cuxac-cabardes.fr](http://www.cuxac-cabardes.fr)). Elle restera en ligne 30 jours à compter de sa publication.

**Toute personne intéressée** désirant proposer une offre similaire est libre d'adresser sa candidature qui devra mentionner : le descriptif des prestations proposées et leur tarification, les actions pour le développement des activités sportives de pleine nature et la politique de communication commerciale sous jacente, la présentation de son entreprise et de son expérience professionnelle et son numéro Siret.

Les dossiers de candidature devront être adressés dans les 30 jours de la publication, soit au plus tard le Lundi 23 mars 2026, à 12 heures, sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessous.

### **Critères de sélection :**

- Les prestations proposées et leur tarification 50%
- Les actions de développement des activités sportives de pleine nature et la communication commerciales sous-jacente 50%

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

En l'absence de toute autre proposition concurrente à l'issue du délai imparti, un titre habilitant le pétitionnaire à occuper le domaine public concerné pourra lui être délivré.

Les demandes de renseignements complémentaires et les offres doivent être adressées à :

Marie de Cuxac Cabardès  
5, Place A Courrière  
11390 CUXAC CABARDES  
Tél : 04.68.26.50.06  
[mairiecuxaccabardes@wanadoo.fr](mailto:mairiecuxaccabardes@wanadoo.fr)